



Randonnée Cyclo organisée par le VCS

Règlement du Brevet Route Audax (22,5 km/h) et Route allures modérées & libres 150 km, et circuit Gravel/VTT 127 km

“Tour de Nantes” du 7 Septembre 2024.

Le Brevet Audax (à allure régulée de 22,5 km/h), ouverts aux autres allures routes : modérées et libres, de 150 km, ainsi que le circuit Gravel (ouvert aux VTT) de 127 km, dits “Tour de Nantes”, organisés par le VCS, le Samedi 7 Septembre 2024, est une randonnée cyclotouristique ouverte à tous et toutes, licenciés FFVélo et non licenciés. Il ne s'agit pas d'une compétition. Il n'y aura donc pas de classement. Cette randonnée est réservée au plus de 16 ans.

Le nombre de participants est limité à 100.

L'accueil des participants au départ et au retour **se fera au local du Club** (VCS place des Lucines à Saint-Sébastien sur Loire 44230), **et il y aura un ravitaillement sur les circuits (au km 74 route et au km 59 Gravel route des Harmonières vers La Chapelle après Treillières), les participants doivent aussi prévoir boissons et aliments pour le parcours.** Un moment convivial (boissons, sandwichs) est prévu et proposé au retour, au local du Club.

Pour le brevet Audax, les lieux et les horaires de départ, de passage aux points de contrôle route, et de retour sont mentionnés sur la fiche descriptive des parcours, dont un exemplaire est mis à disposition de chaque participant au départ.

Les départs s'effectueront entre 7h30 et 8h30, par groupes d'allure homogène, de maximum 20 cyclotouristes, pour la route avec départs échelonnés de 5 min par ALLURE DECROISSANTE, pour éviter tout risque de regroupement sur le parcours, les allures de référence route sont 22,5, 25, 27 et 30 km/h.

IMPORTANT : Le parcours route 2024 est un parcours par routes secondaires autour de Nantes (hors grands axes), l'utilisation d'un GPS est fortement recommandée (comme pour le gravel et le VTT), par défaut se regrouper avec un cycliste équipé.

Les groupes à allures Audax (22,5 km/h) et modérées (25 km/h) seront encadrés par 2 cyclotouristes du VCS, qui veilleront au bon déroulement du brevet (respect du code de la route et des autres usagers, respect des règles FFVélo et du présent règlement, respect des horaires, appel à assistance en cas de besoin,...).

Pour les cyclistes Audax qui souhaitent la validation du brevet, les pointages route ont lieu au départ au VCS Saint-Sébastien, puis à St-Léger les Vignes (km 31,5), puis à Treillières (km 72), à Mauves sur Loire (km 101) et au retour au VCS Saint-Sébastien. Une photo datée du lieu traversé peut être utilisée comme pointage.

- Avant le départ, tous les participants doivent renseigner et signer une fiche d'engagement, qui sera le support du registre des participants.
- La randonnée s'effectue sur un parcours non fléché, ouvert à la circulation publique. Les participants ne sont pas prioritaires et doivent en toutes circonstances respecter les dispositions du code de la route, et les autres usagers de la route.
- Les groupes constitués sont au maximum de 20 cyclistes, dans le respect du code de route.
- Chaque participant est considéré comme étant en excursion personnelle.



- La participation des mineurs (plus de 16 ans) est interdite s'ils ne sont pas accompagnés d'un parent ou d'un tuteur déclaré sur le bulletin d'inscription.
- Les cyclotouristes doivent maîtriser leur vitesse pour eux même et pour les autres, et l'adapter selon les circonstances (encombrements, travaux, intersections, autres cyclos, véhicules, piétons).
- Les participants doivent être aptes physiquement et ne doivent pas présumer de leurs capacités techniques et physiques : chaque participant choisit, en fonction de ses capacités physiques et sportives, son allure et son rattachement à un groupe.
- Le fait de s'inscrire implique l'acceptation sans réserve **de ce règlement, des consignes et règlements FFVélo et le respect du code de la route.**

Les organisateurs demandent le port du casque (obligation pour les mineurs).

En cas d'urgence appeler les pompiers : 18 ou 112.

Les contacts du VCS :

Yvon Sanseau (Président du VCS): 06 43 95 90 74

Marc Hubert (VP Route du VCS) : 06 74 58 33 71

& Philippe Cavard (responsable brevets du VCS) : 06 24 22 42 14.

Identifiants Openrunner des parcours ; disponibles 48 heures avant départ sur le site Openrunner.

- *Route 150 km 192 32 210*
- *Gravel VTT 127 km 197 55 338*

Saint-Sébastien le 25/08/2024.